



Assemblée générale et comité directeur

L'assemblée générale a eu lieu le vendredi 13 octobre 2023 devant une cinquantaine de membres. L'activité du club a été plutôt bonne et en progression sur l'année 2022/2023 mais le bilan comptable a été très défavorable et a montré que le désengagement progressif des pouvoirs publics (municipalité, département, état) envers le monde associatif allait obliger les clubs à réduire fortement les dépenses et à trouver d'autres formes de revenus.

Les discussions importantes avec la municipalité sont au centre de cette problématique. Le renouvellement de la convention liant le club et la ville ainsi que le projet de la salle de padel sont deux éléments essentiels de ces prochains mois qui détermineront en partie la future politique de notre club.





Des travaux dans la salle à partir du 6 novembre

Comme vous le savez sûrement, des travaux importants de sécurité vont être réalisés sur la salle pendant cet hiver (après plusieurs échanges avec la municipalité, il a été impossible de décaler la date...). Nous n'aurons donc que deux terrains couverts jusqu'à la mi-février.

Evidemment, cette situation va imposer à tous quelques efforts pour que le maximum de personnes puisse continuer à jouer. Cet hiver sera donc sous le signe du partage ...

Le comité en collaboration avec l'équipe pédagogique a fait son maximum pour libérer des créneaux (ajustement des cours, suppression des tournois jeunes de décembre - sauf la catégorie « petits AS »-, protocole de réservation pour les championnats individuels modifié, uniquement 2 équipes inscrites pour le championnat d'hiver...).

Pour le jeu libre, des adaptations seront également indispensables à partir du 6 novembre 2023 :

- **Les réservations seront limitées à une seule à la fois** au lieu de deux aujourd'hui. Par exemple, un joueur qui a une réservation le lundi devra attendre le mardi matin pour réaliser une autre réservation.
- Pour toute réservation, **les deux noms des joueurs devront être communiqués sur l'application**. On ne pourra plus « bloquer » un terrain pour une personne.
- Il ne sera donc **plus possible de réserver 2h à la suite en simple**.
- Pour favoriser le jeu en double et augmenter le nombre de joueurs sur le terrain, il sera possible de réserver pour 2 joueurs mais de jouer à 3 ou à 4.

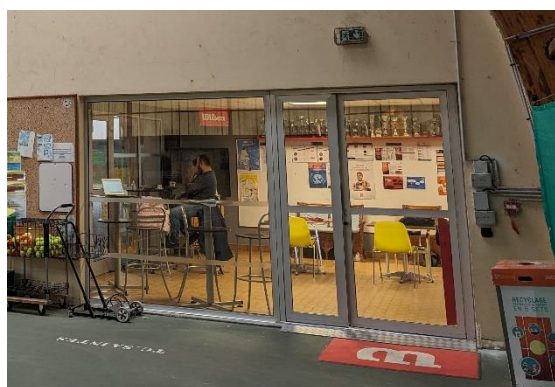
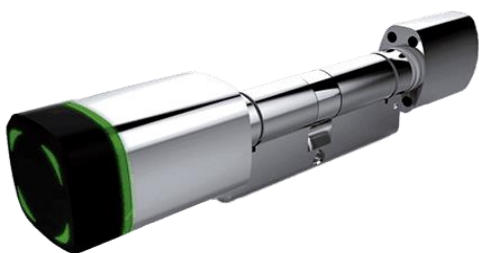
Martine et Valérie, à l'accueil, sont en charge de faire respecter ces adaptations temporaires. Pour rappel, elles ne sont, en aucun cas, responsables des travaux et des décisions du comité. En cas de problème, n'hésitez-pas à contacter les dirigeants à tennistcsaintes@gmail.com, nous échangerons sans problème.

Merci de votre compréhension et de votre soutien durant cette période délicate.

Un club house accessible 7j/7 de 8h00 à 21h15

L'accès autonome au club house de l'association est un choix de confiance fort que le club fait pour l'ensemble **de ses membres actifs et majeurs**. Ce changement a pour objectif de laisser un accès très large à un espace convivial de détente, aux vestiaires, aux toilettes.

Cet accès se fera via la porte du court C grâce à une serrure connectée. En effet, une fois l'application installée, il vous suffira de placer votre smartphone à proximité de la poignée pour que cette dernière vous permette d'ouvrir la porte. C'est très facile, mais ce dispositif repose sur une responsabilité et un respect important de chacun.



Chacun des membres disposant d'un accès :

- est responsable de toutes les personnes qu'il fera entrer dans le club house.
- s'engage à laisser le club house propre et rangé à son départ (WC, vestiaires, chaises, tables, lumières...).
- n'est pas autorisé à
 - franchir la porte du bar
 - boire de l'alcool ou à fumer dans le club-house
 - utiliser le matériel du club (TV, vaisselle, verre...), hormis les chaises et les tables

Pour recevoir votre identifiant et les modalités d'accès (sous 48h), cliquez sur ce lien :
<https://forms.gle/SEMVjLNUqiLo1LR2A>

Un service de cordage et de matériel au club pour les membres.

En plus de raquettes, balles, textiles et petits accessoires, un service de cordage est proposé pour l'ensemble des membres du club.

Le prix de la pose est de 8€ et celui du cordage de 15€.



Vous pouvez donc déposer votre raquette à l'accueil en mentionnant votre tension et votre nom. Un service très pratique !

Renseignements auprès de Jean-Philippe CABROLIER

A très bientôt sur les courts du TC Saintes

Damien ESTRADA, président TC Saintes,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Damien Estrada'.